

Avis d'Appel d'offres
Appel d'offres
(Procédure à enveloppe unique)

Pays : **Mauritanie**

Nom du Projet : **Projet PPRS COVID 19**

Numéro du Don : **P 173837**

Intitulé du Marché : **L'acquisition de 40 Défibrillateurs**

Référence DAO N° : **16/F/PPRS COVID19/MS/2023**

Le Ministère de la Santé de la République Islamique de Mauritanie a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le PPRS COVID 19 et à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché pour « **L'acquisition de 40 Défibrillateurs** ».

1. Le Ministère de la Santé/PPRS COVID 19 sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour **L'acquisition de 40 Défibrillateurs**.
2. Le délai de livraison de toute la prestation est d'un (1) mois.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale daté du 1er Juillet 2016 (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Affaires Financières/ Ministère de la Santé et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : **Avenue Gamal Abdel Nasser (ex dispensaire Mozy) ; B.P : 3595 ; Tél. : (222) 45 29 62 01 ; Fax : (222) 45 42 96 20 Nouakchott – Mauritanie : medleminetolba@yahoo.fr**
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres international complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable **Trois mille (3 000 MRU) ouguiya**. La méthode de paiement sera par versement direct au trésor public. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis directement au candidat sur présentation de la quittance d'achat dudit DAO.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 05/03/2024 à 12 heures GMT**. La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas* autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous **le 05/03/ 2024 à 12 heures 15 minutes GMT**.

7. Les exigences minimales en matière de qualification sont :

- Le Soumissionnaire doit fournir son chiffre d'affaires sur les 3 dernières années et le chiffre d'affaires annuel moyen du Candidat sur les 03 dernières années doit être égal ou supérieur au montant de la soumission en ouguiyas ou son équivalent en d'autres monnaies.
- Une **Attestation de Ligne de Crédit** ou une **Attestation d'Autofinancement** délivrée par une banque installée en Mauritanie d'un montant égal au moins à Un million deux cent mille (1 200 000 MRU) ouguiya.
- Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il a réalisé *au cours des cinq dernières années de façon satisfaisante, d'un (01) marché similaire en volume et nature au marché envisagé.*

8. La Période de validité de l'offre sera au moins de 90 jours.

9. Les offres doivent être accompagnées d'une *Garantie de l'offre*, pour un montant de Soixante Cinq mille (65.000 MRU) ouguiya ou l'équivalent en monnaie convertible.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé
(CPMP/MS) ILOT ZRB, lot N°500, à l'Ouest du Carrefour BANA BLANC à côté
de la lunetterie OPTikos, Nouakchott- Mauritanie.**

Le Secrétaire Général du Ministère de la Santé

Mohamed Lemine Mohamed El Hadj